

22 avril 2021- Audience intersyndicale avec Madame le recteur de l'académie

Visioconférence en présence des responsables des organisations syndicales représentatives des maîtres du public et du privé, des responsables des différents services du Rectorat du Nord et du Pas-de-Calais

L'audience de ce jour arrive quelques heures avant les annonces gouvernementales, ce que déplore Madame le recteur ainsi que les organisations syndicales présentes. Suite à ces annonces, d'autres consignes pourront être données mais certaines réponses resteront malgré tout valables pour notre académie. Néanmoins, les organisations syndicales nationales étant reçues en parallèle au ministère, nous apprenons en cours de séance, que la demi-jauge des effectifs est maintenue pour les lycées et les collèges (4è et 3è). La Faq ministérielle devrait être rapidement mise à jour.

Avant tout, Madame Valérie CABUIL tient à remercier l'ensemble des personnels pour leur investissement tant en présentiel qu'en distance.

Concernant la problématique des connexions aux ENT du 6 avril, les personnels du rectorat ont travaillé durant les vacances pour que tout se passe mieux pour la reprise du 26 avril. Elle est consciente que les personnels avaient énormément préparé ce nouveau passage en distanciel et entend la déception des collègues qui n'ont pas réussi à travailler.

Concernant la campagne de vaccination, elle souligne que les « vaccinodromes » ont été peu saisis par le public « enseignants » prioritaire à partir 55 ans. Elle indique que des autotests arrivent dans les établissements du 1^{er} degré dans les premiers jours de la rentrée et qu'ils se déploieront dans le 2nd degré pour la semaine suivante.

La campagne de vaccination pour les enseignants de plus de 55 ans

Les organisations syndicales soulignent que les « vaccinodromes » ont été peu saisis car il y a eu peu de volontaires à cause du choix du vaccin. Elles demandent à ce que l'ensemble des enseignants soient prioritaires. Il est également demandé que les enseignants vaccinés ayant des effets secondaires, ne soient pas pénalisés par le jour de carence en cas d'arrêt. Madame le recteur fera remonter cette demande au ministère.

La distribution de nouveaux masques

Il faut faire remonter au rectorat les problèmes d'acheminement.

État des lieux des campagnes de tests

Tout est mis en œuvre pour mener à bien ces campagnes de tests. *Pour rappel, il ne faut pas confondre « auto-prélèvement » et « autotest » :*

- **Autotests** : un total de 155 000 autotests répartis par boîtes de 5 – 2 semaines et demi pour chaque agent
 - o Ce sont des **tests antigéniques** (vendus en moyenne 6€ en pharmacie) réservés aux personnels et aux lycéens/collégiens (+ de 15 ans). Ils sont nasopharyngés.
 - o Depuis début **janvier jusqu'au 06 avril** : 342 000 tests ont été proposés aux élèves et personnels, 31 969 tests ont été réalisés (peu acceptés) : 103 positifs (0.3 %).
 - o Il n'est pas nécessaire de passer par un laboratoire et la réponse est immédiate.
 - o Pour l'ensemble des personnels du **1^{er} degré**, ils seront disponibles dans les écoles lundi ou mardi prochain (5 autotests par personnel, 2 autotests à faire par semaine).
 - o Pour le **2nd degré**, le déploiement se fera à partir du 3 mai : pour les LP, la campagne démarre à compter du 10 mai puis pour les LGT à partir du 17 mai.
- **Auto-prélèvement salivaire (PCR)** :
 - o Ils sont réservés au 1^{er} degré (par pipette si l'enfant ne sait pas saliver).
 - o Du **22 mars jusqu'au 19 avril** : sur 42 393 tests proposés, 29 494 ont été réalisés (+ 69 %) : 89 cas positifs.
 - o Pour la **rentrée du 26 avril**, 37 000 élèves et 2800 personnels sont ciblés – la semaine suivante : 36 000 puis la suivante 26 000 (en comptant les jours fériés).
 - o Ces tests doivent être traités par des laboratoires.
- **Auto-prélèvement à domicile** : ils sont mis en place par les laboratoires. Les familles y sont plutôt favorables. Le prélèvement est effectué dans un petit pot, déposé ensuite dans un sachet. Il n'y a donc pas de risque de contamination mais ce sont bien les laboratoires qui doivent les récupérer (non pas les enseignants).

Concernant la livraison, les transporteurs sont en contact avec les circonscriptions cette semaine (échanges avec les IEN pour que ça se passe bien). Les tests ne seront pas forcément là dès lundi.

Même si Madame Valérie CABUIL pense que les tests ne seront pas obligatoires, elle ne peut pas pour le moment le confirmer. Des réponses précises devraient arriver les jours à venir.

1er degré- problème de gardes pour les enfants

Les établissements du 2nd degré reprennent en distanciel et à ce titre, doivent être ouverts, ils doivent donc accueillir en priorité les enfants des enseignants du 1^{er} degré.

En cas de fermeture de classe, les mêmes règles restent applicables (s'en tenir à la Faq ministérielle) : en fonction des situations, les maîtres concernés pourront bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence pour la période concernée, s'ils justifient d'une d'attestation d'impossibilité d'accueil. Cela devrait concerner que très peu de personnels.

L'académie dispose de moyens complémentaires pour remplacer les enseignants absents jusqu'au 31 mai. Néanmoins, il y a des difficultés de remplacements dans le 1^{er} degré et dans certaines matières.

Le problème de la rupture du numérique

Pour pallier à cette rupture du numérique, un sondage a eu lieu auprès de nombreux établissements fin décembre/début janvier afin de savoir où il y avait des difficultés. Suite à cette enquête, **7500 ordinateurs portables** ont été mis à la disposition des enfants concernés (département, municipalités, Caf, entreprises privées). Les personnels n'ayant pas de matériels informatiques ont également été équipés.

Problématique de connexion aux ENT

Il y a 2 ENT dans notre académie : un dans le 62 (pas de perturbation la semaine du 6 avril) et un autre dans le 59 (davantage saturé).

Le nombre de connexions du 6 avril a été très nettement supérieur à ce qui avait été vécu au 1^{er} confinement :

- ENT du primaire : difficultés de connexion le 6 avril entre 8h – 10h (environ 1 500 000 connexions des 1^{er} et 2nd degrés soit plus du double par rapport à une journée ordinaire. 31/05/2020 : 800 000 connexions). Les connexions se sont faites normalement l'après-midi.
- L'ENT dispose d'une classe virtuelle intégrée (sauf pour le 62). Les ENT ne sont pas faits pour les classes virtuelles (application proposée mais elle est peu performante).

Les services du rectorat ont mis en place des mesures préventives :

- Les services ont travaillé toutes les vacances pour augmenter de plus de 50 % les conditions de connexions.
- La capacité d'accueil des connexions : elle devrait être portée à 68 000 (mieux pour la reprise en distanciel du 2nd degré, la semaine du 26 avril).
- Accès parents indispensables pour le 1^{er} degré dans la journée.
- Pour le 2nd degré : comptes parents seront fermés dans la journée (ils seront réactivés si pas de souci).

La gestion de l'enseignement à distance

Distanciel ne veut pas dire 100 % en visioconférences, il faut prendre en considération l'âge de l'enfant et les disciplines enseignées. Il y a aussi la possibilité de cours en ligne. L'objectif est de consolider certains apprentissages (lecture et mathématiques en primaire par exemple). Beaucoup d'outils, de ressources existent, ils sont globalement appréciés par les équipes. Il s'agit d'une aide et il n'y a pas d'obligation de les utiliser.

Les examens

Ils devraient avoir lieu normalement. Pas plus d'informations pour le moment.

Les enseignants ayant prévu des rendez-vous médicaux entre 26 avril et 07 mai

Souplesse pour rdv examens prévus sur vacances normales : les situations seront vues au cas par cas, en fonction de la nécessité de service.

Maintien de la restauration

Tout comme les organisations syndicales, Madame la rectrice est inquiète car c'est un lieu favorable à la propagation du virus mais n'a pas de réponse à apporter pour le moment. C'est une difficulté supplémentaire pour certaines familles et il faudra réfléchir à leur proposer des aides.

Transports

Il faut s'assurer qu'ils ne sont plus en mode réduit.

CRPE : attestation natation/secourisme

Suite à la fermeture des piscines, les lauréats ne peuvent pour le moment pas la fournir. La Dgrh va être saisie sur la question, les attestations pourraient être données jusqu'à la fin de l'été.